

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES

Jours chômés en 2011

Conformément à la règle 32.2)v) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement et au Protocole de Madrid, les utilisateurs sont informés que les jours où il est prévu que le Bureau international ne sera pas ouvert au public pendant l'année 2011 seront, outre les samedis et dimanches, les suivants :

NOUVEL AN	le lundi 3 janvier 2011
PÂQUES	le vendredi 22 avril 2011 le lundi 25 avril 2011
ASCENSION	le jeudi 2 juin 2011
PENTECÔTE	le lundi 13 juin 2011
JEÛNE GENEVOIS	le jeudi 8 septembre 2011
EID al-ADHA	le lundi 7 novembre 2011
NOËL 2011	le lundi 26 décembre 2011 le mardi 27 décembre 2011
NOUVEL AN	le vendredi 30 décembre 2012

Le 9 décembre 2010